

Fiche Technique Conseil: audit énergétique préliminaire industrielle

Objectifs de la mission

- Établir un état des lieux fiable et synthétique des consommations énergétiques de l'installation.
- Identifier les postes les plus énergivores et les gaspillages majeurs.
- Évaluer les potentiels d'économies et proposer un plan d'action priorisé (impact économique et environnemental).
- Vérifier la conformité réglementaire (notamment le Décret audit énergétique) et les obligations applicables.
- Préparer d'éventuels audits approfondis et faciliter la prise de décision budgétaire.
- Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'amélioration continue de la performance.

Livrables clés: rapport d'audit détaillé, plan d'action priorisé, présentation orale des résultats et recommandations.

Entreprises / profils concernés

- Secteurs: manufacturier, agro-industriel, chimique, métallurgique, transformation.
- Profils: responsables opérationnels, directeurs techniques, managers QHSE, responsables énergie.
- Ingénieurs de production et équipes de maintenance impliqués dans l'efficacité énergétique.
- Grandes usines et PME industrielles engagées dans l'amélioration continue.
- Acteurs visant la réduction des coûts, la conformité réglementaire et le renforcement de la compétitivité.

Durée et format de la mission

Élément	Description
Durée typique	2 à 4 semaines selon la taille et la complexité du site.
Collecte & analyse	Majoritairement à distance (données, factures, relevés), complétée par visites.
Visites de site	Relevés spécifiques et vérification des équipements sur place.
Restitution	Rapport numérique et présentation au comité de direction; ateliers collaboratifs possibles.

Méthodologie / déroulement de la mission

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte et analyse des données (factures, compteurs, exploitation, conditions d'usage).
- Cartographie des flux énergétiques et des usages principaux avec les équipes techniques.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue des documents techniques, rapports de maintenance et procédures internes.
- Vérification de la conformité (audit énergétique obligatoire / réglementaire, référentiels applicables).

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport avec recommandations adaptées, hiérarchisées par impact économique et environnemental.
- Mesures à court, moyen et long terme (procédés, équipements, utilités, pilotage de la consommation).

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Aide à la mise en œuvre et suivi des performances énergétiques.
- Préparation des évaluations périodiques pour assurer des gains réels et conformes aux objectifs.